

La filière bovine française félicite les finalistes du Bocuse d'Or®2021

Paris, le 28 septembre 2021 - La France a remporté lundi 27 septembre la finale du Bocuse d'Or®, le concours de cuisine le plus prestigieux au monde, lors du SIRHA à Lyon. L'équipe française était conduite par Davy Tissot, titulaire d'une étoile Michelin à la tête de Saisons, le restaurant d'application de l'Institut Paul Bocuse.

Cette année, les Viandes de Bœuf Label Rouge étaient mises à l'honneur en tant que viandes officielles du concours. Pendant deux jours les finalistes se sont affrontés autour de deux épreuves : le « thème plateau » avec la réalisation d'un plat chaud réalisé avec du **paleron de bœuf Label Rouge braisé entier**, accompagné de 2 garnitures de légumes, et le « Take Away » sur le thème de la tomate cerise. La France, lauréate, a obtenu la meilleure note du concours sur ces deux épreuves, le Danemark et la Norvège finissent respectivement à la 2^e et 3^e places.

L'Islande, quant à elle, a remporté le prix spécial « plateau », en obtenant la meilleure note sur le "thème plateau" Paleron de bœuf Label Rouge.

La filière bovine française félicite tous les finalistes du concours d'avoir sublimé la pièce maîtresse de l'épreuve du plateau : le paleron de bœuf, et est fière d'avoir pu présenter aux chefs les engagements des Viandes de Bœuf Label Rouge, gages d'une qualité organoleptique supérieure et de considérations sociétales élevées.



L'équipe de France remporte la finale du Bocuse d'Or®



L'Islande remporte le prix spécial « plateau ».



Le "thème plateau" Paleron de bœuf Label Rouge par l'équipe d'Islande

A propos d'INTERBEV : INTERBEV est l'Association Nationale Interprofessionnelle du Bétail et des Viandes, fondée en 1979 à l'initiative des organisations représentatives de la filière française de l'élevage et des viandes. Elle reflète la volonté des professionnels des secteurs bovin, ovin, équin et caprin de proposer aux consommateurs des produits sains, de qualité et identifiés tout au long de la filière. Elle fédère et valorise les intérêts communs de l'élevage, des activités artisanales, industrielles et commerciales de ce secteur, qui constitue l'une des premières activités économiques de notre territoire. Afin de mieux intégrer les attentes de la société, les professionnels de cette filière se sont rassemblés autour d'une démarche de responsabilité sociétale, le « Pacte sociétal », qui vise à mieux répondre collectivement aux enjeux en matière d'environnement, de protection animale, de juste rémunération des acteurs de la filière et d'attractivité de ses métiers au service d'une alimentation raisonnée et de qualité. En 2021, INTERBEV reçoit à nouveau le label AFNOR « ENGAGÉ RSE DE NIVEAU 3 SUR 4 » pour sa démarche collective de responsabilité sociétale. Aujourd'hui, cette démarche qui engage la filière dans la promesse responsable et durable « Aimez la viande, mangez-en mieux. », est portée par une campagne de communication collective du même nom, signée « Naturellement Flexitariens. »